

LOI DE FINANCES 2025:

UN BON FONCTIONNAIRE EST UN FONCTIONNAIRE MALADE!

La loi de finances 2025, portée par le gouvernement Bayrou, franchit une nouvelle étape dans l'attaque systématique contre les agents publics. En imposant une réduction de 10 % de l'indemnisation des arrêts maladie, l'exécutif entérine une vision profondément injuste et stigmatisante du Service public et de ses agents.

Au-delà de la démagogie, opposant artificiellement fonctionnaires et salariés du privé, cette mesure marque un tournant inquiétant : désormais, la maladie devient un outil de politique budgétaire.

Autrement dit, plus il y aura de fonctionnaires malades, plus l'État réalisera des économies.

Le Premier ministre a indiqué que la loi de finances 2025 n'était « qu'un premier pas ». Rappelons une évidence : les agents publics ne décident pas eux-mêmes de tomber malades ! Ce sont des médecins qui prescrivent les arrêts de travail, et ces derniers ne sont en aucun cas un choix ou un privilège.

Pourtant, la volonté affichée du gouvernement est bien de pénaliser les agents, en ajoutant une sanction financière à la maladie.

La double peine : être malade et subir une baisse de rémunération.

Cette attaque s'inscrit dans un contexte plus large de dégradation des conditions de travail et de vie des fonctionnaires : gel du point d'indice, suppression massive de postes, restructurations en cascade, réformes impactant toujours plus le quotidien des personnels, progiciels non aboutis et dysfonctionnant.

Sans oublier que le gouvernement, avec son conclave sur les retraites, maintient que la réforme des retraites de 2023 est justifiée et devrait être encore amplifiée.

Sans oublier que les agents publics comme les salariés du privé voient leur accès au système de santé dégradé, sans que les premiers ne soient aussi couverts que les seconds en matière de prévoyance.

Une véritable stratégie de casse du Service public, de découragement des potentiels candidats pour accéder à la Fonction publique, menée au détriment des agents et des usagers.

Pour FO, cette politique est inacceptable.

Le SPASEEN-FO réaffirme avec force son opposition à cette mesure injuste et continuera à se mobiliser, par tous les moyens nécessaires, pour défendre les droits et la dignité des agents publics.

> RÉSISTER, REVENDIQUER, RECONQUERIR

Se syndiquer

Se rendre sur notre site : https://spaseenfo.fr

Prendre contact

Tél. 01.56.93.22.93 / **spaseen@fo-fnecfp.fr** 6-8, rue Gaston Lauriau - 93513 Montreuil cedex



Nous suivre :





